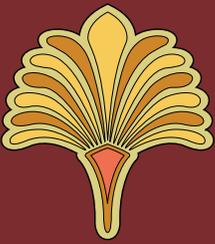


Pedro Duarte, Frédérique Fleck,
Peggy Lecaudé et Aude Morel (dir.)

Histoires de mots

*Études de linguistique latine
et de linguistique générale
offertes en hommage à Michèle Fruyt*



Histoires de mots

Quoi de plus passionnant que l'histoire des mots ? Une quarantaine d'auteurs se proposent dans cet ouvrage de faire partager leurs recherches scientifiques sur le sujet. On découvrira au fil des pages de ces *Histoires de mots* que « célibataire » a pour origine une expression latine signifiant « qui fait ce qu'il veut », tandis que l'épouse est celle « qui reste à la maison », ou encore que le climat pluvieux des mois d'automne (*september, october, november* et *december*) était inscrit dans leurs noms mêmes (*imber* « pluie »). Comment le verbe *caveo*, qui veut d'abord dire « éviter » (*cave canem* !), en est-il venu à signifier « protéger » ? Pourquoi un même mot (*nedum*) peut-il prendre les sens opposés tantôt de « bien davantage » tantôt de « bien moins encore » ? En quoi le connecteur *igitur* (« donc ») révèle-t-il le narcissisme de Salluste ?

À travers ces études particulières sur les origines, la formation, l'évolution et les variations du lexique latin se dessinent de plus vastes perspectives. Quels sont les processus évolutifs mis en jeu par les changements morphologiques, sémantiques et syntaxiques ? Comment des emplois spécifiques liés à l'appartenance sociale, à l'emploi de langues techniques, au bilinguisme ou encore à des particularités idiosyncrasiques émergent-ils et dans quels contextes ? Autant de questions qui touchent également à la linguistique romane, à la linguistique comparée ou à la linguistique générale.

Couverture : Paysage idyllo-sacré (détail) du *cubiculum* de la villa de P. Fannius Synistor à Boscoreale, mur ouest, pièce L, fresque, ca 50-40 av. J.-C., New York, The Metropolitan Museum © Fonds Rogers, 1903

ISBN : 979-10-231-3311-0

HISTOIRES DE MOTS

Lingua

Centre
Alfred Ernout

Latina

collection dirigée par Claude Moussy et Michèle Fruyt

n° 15

La Validité des catégories attachées au verbe (n° 1)
Claude Moussy & Sylvie Mellet (dir.)

Les Problèmes de la synonymie en latin (n° 2)
Claude Moussy (dir.)

Structures lexicales du latin (n° 3)
Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

Les Structures de l'oralité en latin (n° 4)
Jacqueline Dangel & Claude Moussy (dir.)

Conceptions latines du sens et de la signification (n° 5)
Marc Baratin & Claude Moussy (dir.)

La Création lexicale en latin (n° 6)
Christian Nicolas & Michèle Fruyt (dir.)

Les Modalités en latin (n° 7)
Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

La Composition et la préverbalisation en latin (n° 8)
Claude Moussy (dir.)

Latin et langues techniques (n° 9)
Jean-Paul Brachet & Claude Moussy (dir.)

L'Ambiguïté en Grèce et à Rome. Approche linguistique (n° 10)
Claude Moussy & Anna Orlandini (dir.)

Interrogation, coordination et subordination : le latin quin (n° 11)
Frédérique Fleck

La polysémie en latin (n° 12)
Claude Moussy

Espace et temps en latin (n° 13)
Claude Moussy

Syntaxe des indéfinis latins. Quis, quisque, alius (n° 14)
Bernard Bortolussi

Le Latin des cuisiniers. L'alimentation végétale, étude lexicale (n° 15)
Alain Christol

Pedro Duarte, Frédérique Fleck, Peggy Lecaude
et Aude Morel (dir.)

Histoires de mots

Études de linguistique latine
et de linguistique générale offertes
en hommage à Michèle Fruyt



Ouvrage publié avec le soutien du Labex Transfers de l'ENS



Les SUP sont un service général de la faculté de Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2023

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0561-2

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) (0) 1 53 10 57 60

fax : (33) (0) 1 53 10 57 66

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

QUATRIÈME PARTIE

Variations

LA PLACE DU PRONOM RÉFLÉCHI SUJET DANS LE DISCOURS INDIRECT ET SON INTERPRÉTATION

Bernard Bortolussi

Université Paris Nanterre

La question n'est pas ici de rechercher ce qui détermine l'apparition du réfléchi dans le discours indirect (Sznajder 1981, 1995, Sznajder et Fleck 2014, Bertocchi et Casadio 1981, Dangel 1995, Fruyt 1987, 2002, 2007, 2010), mais d'étudier la place que le réfléchi de troisième personne occupe dans les propositions du discours indirect (DI) avec l'idée que cette place pourrait être conditionnée par des facteurs spécifiques, syntaxiques ou énonciatifs. La question principale est : qu'est-ce qui motive l'alternance de placement ? La question sous-jacente est : est-ce que le statut de l'énonciateur principal varie suivant la place qu'il occupe dans le discours enchâssé ?

Notre hypothèse de départ est l'existence de deux formes distinctes, une forme « forte » et une forme « faible »¹ ; la forme forte aurait la possibilité d'apparaître en toute position, la forme faible dans une position faible, typiquement la position Wackernagel.

Cette hypothèse d'une bipartition entre formes fortes et formes faibles a été soutenue par G. Salvi (2004) pour rendre compte de l'apparition des pronoms clitiques dans les langues romanes. Elle peut donc concerner l'emploi des pronoms dans le discours indirect et typiquement celui du réfléchi. Nous centrerons notre analyse sur les emplois du pronom réfléchi sujet ; en effet, en admettant que l'organisation linéaire de la proposition infinitive est la même que celle de la phrase indépendante², nous serons en mesure d'établir de manière contrastive dans quelles conditions le pronom réfléchi sujet occupe soit la position initiale, soit une position seconde ou interne :

(1) *Illi omnium ignari primum purgando terunt tempus : se inuitos quicquam, quod minus placeat Tullo, dicturos, sed imperio subigi ; res repetitum se uenisse.*
(Liv. I, 22, 6)

1 Hypothèse déjà développée dans Bortolussi (2014).

2 L'ordre majoritaire SOV atteint des pourcentages remarquables dans les subordinées, notamment chez César (voir Panhuis 1982 : 117 ; Touratier 1994 : 211-212).

« Dans leur ignorance totale, ils passent d'abord beaucoup de temps à se justifier : c'est bien malgré eux que leurs paroles vont déplaire à Tullus, mais ils y sont contraints par les instructions reçues ; ils sont venus réclamer la restitution de leurs biens. »

Par première position nous entendrons la position initiale de proposition et sous l'appellation de seconde position nous incluons le placement après un constituant homogène (groupe prépositionnel, etc.).

La comparaison devrait inclure trois autres formes de reprise anaphorique à interprétation réfléchie : la forme renforcée *sese, ipsum* et la reprise anaphorique nulle. Nous admettons que l'emploi des formes *sese* et *ipsum* a déjà reçu des justifications satisfaisantes³ et par conséquent nous les excluons de notre problématique. Concernant l'emploi de l'anaphore nulle, elle a été étudiée dans la perspective de la continuité discursive⁴.

544

Dans un premier temps nous examinerons l'éventuel effet de la présence conjointe d'un réfléchi direct dans la même phrase. Puis nous étudierons successivement le placement des formes faibles et des formes fortes.

Nous nous fonderons sur deux corpus, le corpus césarien, essentiellement le *Bellum ciuile*, et sur le corpus livien, essentiellement la première décade, afin de neutraliser les choix stylistiques qu'aurait pu développer chaque auteur.

1. UNE DIFFÉRENCE DE PLACEMENT ENTRE RÉFLÉCHI DIRECT ET RÉFLÉCHI INDIRECT ?

La première question concerne une éventuelle différence de placement entre réfléchi direct et réfléchi indirect. Cette question de la concurrence entre ces deux emplois ne concerne qu'un sous-ensemble des occurrences, à savoir lorsque le réfléchi direct remplit une fonction autre que celle de sujet.

Le premier constat est que réfléchis direct et indirect ne se rencontrent dans la même proposition que lorsque les deux réfléchis ont la même référence :

(2) *Postulat ut iurent omnes se exercitum ducesque non deserturos neque prodituros neque sibi separatim a reliquis consilium capturos.* (Caes., *Ciu.* 1, 76, 2)

« Il les invite à jurer tous de n'abandonner ni l'armée, ni les chefs, de ne pas trahir, et de ne faire aucun traité particulier. »

S'ils ont des références distinctes, César et les auteurs classiques en général désambiguisent leur référence en recourant à *ipse* (voir *supra*). En revanche,

3 Voir l'importante bibliographie sur *ipse*, comme intensifieur (Bertocchi 2000, Fruyt 2010, Pieroni 2007) ou comme réfléchi indirect (Fruyt 2002, 2007).

4 Voir notamment Bolkestein et van de Grift (1994).

comme cela est régulièrement relevé⁵, le contraste entre réfléchis direct et indirect dotés de références différentes est attesté sous la forme *se* + *suus* :

(3) *Neminem secum sine sua pernicie contendisse.* (Caes., Gall. 1, 36, 6)

« Personne ne s'était attaqué à lui [Arioviste] sans avoir à s'en repentir. »

Lorsque deux occurrences de *se* sont attestées, elles le sont dans deux propositions distinctes, soit dans des propositions de niveaux différents, soit de même niveau :

(4) *Quod sibi_i, Caesar_j, denuntiaret se_j, Haeduorum iniurias non neglecturum, neminem_k se cum sine sua_k pernicie contendisse.* (Caes., Gall. 1, 36, 6)

« Quant à la déclaration de César qu'il ne négligerait pas de venger les injures faites aux Héduens, personne ne s'était attaqué à lui, Arioviste, sans avoir à en souffrir. »

(5) *Postulat ut iurent omnes se exercitum ducesque non deserturos neque prodituros neque sibi separatim a reliquis consilium capturos.* (Caes., Ciu. 1, 76, 2) = (2)

Le premier réfléchi est un réfléchi indirect, tandis que le second est un réfléchi direct renvoyant au sujet de l'infinitif, à savoir le premier *se*. Les deux réfléchis apparaissent dans une position initiale de l'infinitive, avec un souci de symétrie destiné à faire ressortir la double demande.

(6) *Ostendit sibi placere regem Ptolomaeum atque eius sororem Cleopatram exercitus quos haberent dimittere et de controuersiis iure apud se potius quam inter se armis disceptare.* (Caes., Ciu. 3, 107, 2)

« Il déclara donc qu'il souhaitait que le roi Ptolémée et Cléopâtre, sa sœur, licenciassent les armées qu'ils avaient et vinssent régler devant lui leurs différends par le droit, plutôt qu'entre eux par les armes. »

La première occurrence de *se* est un réfléchi indirect et la seconde un réfléchi direct. On retrouve, comme en (5), une symétrie entre les deux syntagmes prépositionnels contenant *se*, sans qu'il y ait de risque d'ambiguïté dans la mesure où *inter* implique une référence multiple du SN introduit.

Au vu des quelques exemples cités, aucune régularité n'apparaît de manière évidente : d'une part, le placement des deux types de réfléchis n'est pas différencié – on serait même tenté de dire le contraire – ; d'autre part, on rencontre pour l'un comme pour l'autre placement initial et placement second.

5 Par exemple dans Touratier (1994 : 36).

2. TYPOLOGIE DES INFINITIVES

Deux paramètres sont à prendre en considération avant toute investigation sur les propriétés phono-syntactiques du réfléchi et concernent la place de la proposition elle-même dans la chaîne syntagmatique : la place de la proposition infinitive par rapport à son verbe introducteur et sa place dans l'ordre des subordonnées relevant du DI.

2.1. La différence entre V + Prop. Inf. et Prop. Inf. + V

Il s'agit d'abord de savoir si la place du verbe introducteur influe sur le placement du réfléchi dans l'infinitive. Le tableau ci-dessous concernant le corpus césarien du *Bellum ciuile* peut servir de base à la réflexion :

Tableau 1. Place du verbe introducteur

	V + Infinitive	Infinitive + V
<i>Se initial</i>	6	1
<i>Se second</i>	5	7

546

Chacune des combinaisons est illustrée par les exemples suivants :

(7) *Docet* [*se nullum extraordinarium honorem adpetisse*], *sed* [...] (Caes., *Ciu.* 1, 32, 2)

« Il indique qu'il n'a jamais revendiqué aucune charge extraordinaire, mais [...] »

(8) *Pompeius enim discedens ab urbe in senatu dixerat* [*eodem se habiturum loco* [...]]. (Caes., *Ciu.* 1, 33, 2)

« C'est que Pompée en quittant Rome avait déclaré devant le sénat qu'il rangerait dans la même catégorie [...] »

(9) *Et* [*se ab eo non discessurum*] *pollicetur*. (Caes., *Ciu.* 2, 42, 3)

« Et il promet de ne pas le [le camp] quitter. »

(10) [*Desertos enim se ac proditos a uobis*] *dicunt*. (Caes., *Ciu.* 2, 32, 7)

« C'est que, disent-ils, ils ont été abandonnés et trahis par vous. »

Il ressort clairement du corpus césarien que l'ordre Infinitive + V ne permet que plus difficilement le placement initial du réfléchi ; cette donnée est confirmée par Tite-Live qui n'emploie guère ce placement initial du sujet que lorsque l'infinitive est enclavée dans la principale⁶. Pour le reste, le placement du pronom réfléchi ne semble pas spécialement affecté par la place de l'infinitive par rapport au verbe introducteur.

6 Le discours rapporté se limite en fait à un seul énoncé enclavé. Cette organisation ne se retrouve pas pour amorcer un discours rapporté étendu.

2.2. Première proposition subordonnée vs subordonnées suivantes

La question est de savoir si dans les infinitives non directement subordonnées les pronoms ont des placements différents de ce que nous venons d'observer dans les infinitives de premier rang. Dans le *Bellum ciuile* et chez Tite-Live, le réfléchi est attesté aussi bien en première position qu'en seconde position, voire dans une position interne de la proposition infinitive :

(11a) *Ad ea Caesar respondit : [...] se, qui etiam bona conditione et loco et tempore aequo conflagere noluerit, ut quam integerrima essent ad pacem omnia [...]. Neque nunc se illorum humilitate neque aliqua temporis oportunitate postulare quibus rebus opes augeantur suae ; [...] si id sit factum, se nociturum nemini.* (Caes., *Ciu.* 1, 85, 1-12)

« À ces paroles, César répondit que [...] lui, César, qui, même dans des circonstances propices, lorsque le terrain, lorsque le moment lui étaient favorables, n'a pas voulu engager l'action, pour qu'en tout le champ fût ouvert le plus largement possible à la paix [...]. Non, maintenant, il n'allait pas, lui, profitant de leur humiliation et de l'occasion favorable, réclamer de quoi accroître ses propres forces [...]. Si cette clause était exécutée, personne n'aurait rien à redouter de lui. »

(11b) *Sextus filius eius [...] conquerens : [...] se quidem inter tela et gladios patris elapsus nihil usquam sibi tutum nisi apud hostes L. Tarquinii credidisse [...]; quod si apud eos supplicibus locus non sit, pererraturum se omne Latium Volcosque inde et Aequos et Hernicos petiturum [...]. Forsitan etiam ardoris aliquid ad bellum armaque se aduersus superbissimum regem ac ferocissimum populum inuenturum.* (Liv. 1, 53, 7-9)

« Son fils Sextus [...] se plaignait : [...] lui qui avait échappé aux traits et au glaive de son père, il n'a cru trouver nulle part ailleurs un asile que chez les ennemis de Lucius Tarquin [...]. S'ils repoussent ses prières, il parcourra tout le Latium ; de là il ira chez les Volsques, chez les Èques et chez les Herniques [...]. Peut-être y trouvera-t-il un tant soit peu d'ardeur à prendre les armes contre le plus orgueilleux des rois et le plus redoutable des peuples. »

Les variations de placement ne peuvent être imputées à une position particulière dans l'ordre des énoncés successifs, puisqu'on voit alterner dans les deux corpus placement premier et placement second quelle que soit la place de l'énoncé dans la chaîne.

Les deux enquêtes préalables portant sur la concurrence avec le réfléchi direct et sur la place du verbe introducteur montrent que les raisons du placement différencié du réfléchi indirect repose sur des propriétés propres à la fois au réfléchi et à la proposition dans laquelle il figure.

3. LA PLACE DU RÉFLÉCHI INDIRECT « FAIBLE »

La position réputée accueillir les formes faibles est la position seconde de la phrase ou de la proposition. Cette présentation de la loi de Wackernagel a reçu une reformulation à partir d'Adams (1994), puis de Salvi (2004), de telle sorte que les constituants considérés comme extérieurs au noyau propositionnel « ne comptent pas » dans le calcul.

Nous allons voir que les propositions du DI ne dérogent pas à cette présentation générale. Cela est vrai aussi bien pour la première proposition subordonnée que pour les suivantes.

3.1. Position seconde dans la proposition infinitive

Dans un ordre non marqué on s'attend à ce que le sujet – en l'occurrence ici le réfléchi indirect – occupe la première position de l'infinitive. Mais, comme dans tout énoncé, le sujet peut être précédé de constituants topicalisés ou focalisés ; plus surprenant est le placement second post-verbal.

548

3.1.1. Après le topique

L'énonciateur principal semble gérer la continuité thématique du DI exactement comme dans une narration dont il aurait la charge. Il s'ensuit que le topique de l'énoncé occupe la position initiale de l'infinitive, comme dans les exemples suivants où il est réalisé par un anaphorique assurant la continuité textuelle :

(12a) *Has firmissimas se habere Pompeius existimabat.* (Caes., Ciu. 3, 88, 4)
« Ces dernières troupes, Pompée les regardait comme les meilleures. »

(12b) *Agrum de quo ambiguitur [...]. Mirari se quonam ore [...] eum se a populo Romano [...] intercepturos sperent.* (Liv. 3, 71, 7)
« Le territoire contesté [...]. Il est surpris de voir avec quelle prétention [...] ils espèrent en dépouiller le peuple romain [...]. »

Le retour au topique, après intercalation d'un autre topique, aboutit à la même disposition :

(13) *Haeduos sibi [...] stipendiarios esse factos. Magnam Caesarem iniuriam facere, qui suo aduentu uectigalia sibi deteriora faceret. Haeduis se obsides redditurum non esse.* (Caes., Gall. 1, 36, 3-5)
« Les Éduens étaient ses tributaires [...]. César lui causait de grands torts : son arrivée diminuait ses revenus. Il ne rendrait pas les otages aux Éduens. »

3.1.2. Après un terme ou constituant focalisé

Si l'on admet que l'hyperbate, en particulier d'un adjectif ou d'un déterminant, est un procédé de focalisation, nous pouvons identifier un certain nombre de constructions justifiant le placement second du réfléchi sujet :

(14a) *Pompeius enim [...] dixerat eodem se habiturum loco qui Romae remansissent et qui in castris Caesaris fuissent.* (Caes., *Ciu.* 1, 33, 2)

« Pompée avait en effet déclaré qu'il traiterai exactement de la même façon ceux qui seraient restés à Rome et ceux qui se seraient trouvés dans le camp de César. »

(14b) *Dicitur dixisse uetus se ac familiare consilium domo adferre.* (Liv. 4, 48, 5-6)

« On dit qu'il avait déclaré apporter de chez lui une vieille recette familiale. »

D'autres constituants peuvent également être focalisés, notamment dans une focalisation contrastive :

(15) *Domi se prope diem uisuram regnum fuisse, quod apud patrem uideat.* (Liv. 1, 46, 7)

« C'est chez elle qu'elle verrait un jour prochain le sceptre qu'elle voyait dans les mains de son père. »

3.1.3. Après un infinitif initial

La postposition du pronom réfléchi sujet par rapport au verbe est conditionnée par la position initiale de ce dernier ; or il s'agit d'une position assez inhabituelle pour une proposition subordonnée en général et pour une infinitive en particulier. On voit en effet que César n'utilise pas cette organisation en dehors du discours indirect ; par exemple aucune infinitive introduite par *existimo* ne présente l'ordre : infinitif + *se*.

Cet ordre se rencontre dans les infinitives directement dépendantes du verbe introducteur (**tableau 1**), ainsi que dans les infinitives suivantes du DI :

(16) *Quod si apud eos supplicibus locus non sit, pererraturum se omne Latium.* (Liv. 1, 53, 5)

« S'ils repoussaient ses prières, il parcourrait tout le Latium. »

Les interprétations habituellement associées au verbe *primo loco*⁷ ne semblent pas pertinentes ici, sauf à la marge. Ce ne sont ni des phrases présentationnelles, ni des phrases thétiques. On peut distinguer plusieurs explications distinctes, éventuellement compatibles, à ce placement initial du verbe qui entraîne une position seconde du pronom :

7 Voir Devine et Stephen (2006), Bortolussi (2016).

- le verbe est un verbe modal ou un verbe lui-même introducteur d’une complétive (infinitive ou autre) :

(17a) *Debere se suae salutis rationem habere.* (Caes., *Ciu.* 1, 20, 2)

« Ils doivent eux aussi penser à sauver leur vie. »

(17b) *Mirari se quonam ore [...] eum [agrū] se a populo Romano [...] intercepturos sperent.* (Liv. 3, 71, 7)

« Il est surpris de voir avec quelle prétention [...] ils espèrent en dépouiller le peuple romain. »

- le pronom postposé joue en définitive le même rôle que la désinence personnelle du verbe dans le discours direct correspondant. Cette construction concurrence directement les constructions avec anaphore nulle du sujet. On peut considérer que ni le verbe ni son sujet ne constituent l’information essentielle de la prédication.

550

- plus rarement, le verbe peut être considéré comme saillant d’un point de vue informationnel ; ce pourrait être le cas lorsque, à l’inverse de (17a), c’est l’infinitif enchâssé qui est en position initiale tandis que le verbe modal est en position finale :

(18) *Pronuntiat occupare se in Lucanis proximam urbem Punicumque in ea praesidium uelle.* (Liv. 27, 43, 1)

« Il proclame vouloir prendre la ville de Lucanie la plus proche, avec sa garnison punique. »

3.1.4. Après un connecteur fort

Les connecteurs qu’on peut qualifier de « forts » sont ceux qui occupent généralement la première place de la phrase⁸, dans ce cas le pronom sujet ne peut les précéder :

(19) *Itaque se uictos confiteri.* (Caes., *Ciu.* 1, 84, 5)

« C’est pourquoi ils s’avouent vaincus. »

Dans cette configuration on pourrait considérer que l’organisation syntaxique est neutre : le pronom n’est pas dans une position particulièrement faible ; il occupe la place ordinaire du sujet.

3.2. Position interne

Salvi (2004) a montré que les constituants antéposés appartiennent à la Périphérie Gauche et que le calcul de la position seconde peut se faire à l’intérieur

⁸ Les premiers exemples dans lesquels *se* précède *itaque* ou *ideo* se trouvent chez Augustin.

du noyau propositionnel et non nécessairement par rapport à l'ensemble de la phrase. Les exemples de placement interne peuvent donc se ramener à des variantes des placements seconds.

3.2.1. Après le verbe

Cela s'observe quand le verbe est précédé d'un constituant topicalisé (20) ou focalisé (21), mais aussi quand il est précédé de la négation (22) :

(20) *Cum* [_{TOP} *de aliis rebus*] *adsentire se ueteribus Gabinis diceret.* (Liv. 1, 54, 1)
« Alors que concernant les autres affaires, il se disait en accord avec les anciens Gabiens. »

(21) *Quippe* [_{FOC} *minime*] *paenitere se uirium suarum, si bellum placeat.* (Liv. 8, 23, 4)
« Certes ils n'avaient pas à rougir de leurs propres forces, si on décidait la guerre. »

(22) *Dicitur eo tempore glorians apud suos Pompeius dixisse non recusare se quin nullius usus imperator existimaretur, si [...].* (Caes., *Ciu.* 3, 45, 6)
« On raconte qu'à cette époque Pompée se vanta auprès des siens qu'il voulait bien passer pour un général incapable, si [...]. »

3.2.2. Après plusieurs constituants de la Périphérie Gauche

Comme une même phrase peut présenter plusieurs éléments focalisés, la place du réfléchi peut se retrouver interne, comme dans l'exemple suivant où, en plus des deux focalisations contrastives, on observe la focalisation du superlatif dans le deuxième membre :

(23) *Meminerant* [_{FOC1} *ad Alesiam*] [_{FOC2} *magnam*] *se inopiam perpressos,* [_{FOC2} *multo etiam maiorem*] [_{FOC1} *ad Auaricum*] [_{FOC3} *maximarum*] *se gentium uictores discessisse.* (Caes., *Ciu.* 3, 47, 5)
« Ils se rappelaient avoir enduré, à Alésia, une terrible disette, une autre à Avaricum plus terrible encore, et qu'ils n'en avaient pas moins vaincu les plus puissants peuples. »

De même, la présence d'une subordonnée initiale ou de connecteurs forts peut repousser le réfléchi sujet au-delà de tous ces constituants :

(24a) [*Si quis intercedat senatus consulto*], [_{FOC} *auctoritate*] *se fore contentum.* (Liv. 4, 57, 1)
« Si quelqu'un s'oppose au senatus-consulte, il se soumettra à l'autorité [du sénat]. »

(24b) *Sed tamen [ad omnia] se descendere paratum atque omnia pati rei publicae causa.* (Caes., *Ciu.* 1, 9, 5)

« Cependant il était prêt à consentir à tous les sacrifices, à tout souffrir dans l'intérêt de la république. »

4. LA PLACE DU RÉFLÉCHI INDIRECT « FORT »

4.1. La preuve que les pronoms réfléchis peuvent être des formes fortes toniques est fournie par différents tests

4.1.1. L'adjonction de l'enclitique *-que*

(25) *Seque, si pauci adiuuarent, languentibus aliis impetum in curiam facturum.* (Sall., *Catil.* 43, 3)

« Quant à lui, pour peu que quelques-uns lui prêtassent main forte, même si les autres mollissaient, il attaquerait le sénat. »

552

4.1.2. La focalisation par *quidem* ou *certe*

(26a) *Se quidem inter tela et gladios patris elapsum nihil usquam sibi tutum nisi apud hostes L. Tarquini credidisse.* (Liv. 1, 53, 7)

« Quant à lui, qui a échappé aux traits et aux glaives de son père, il n'a cru trouver nulle part un asile plus sûr que chez les ennemis de Lucius Tarquin. »

(26b) *Se certe rediturum ad penates et in patriam tantoque beneficio regis usurum.* (Curt. 5, 5, 20)

« Pour sa part, assurément, il rentrerait chez lui, dans sa patrie, et il profiterait de la si grande faveur que leur accordait le roi. »

4.2. Le placement initial du pronom réfléchi peut correspondre à plusieurs configurations et interprétations différentes

4.2.1. Le pronom est le substitut d'un SN sujet

La position initiale n'est *a priori* pas marquée ; il s'agit de la place canonique du sujet dans tous les types de phrases. L'interprétation par défaut est celle de Topique. Cette position semble la seule possible lorsqu'une focalisation contrastive concerne les SV ou des constituants du SV :

(27) *Se [neque umquam dubitasse] [neque timuisse] [neque de summa belli suum iudicium, sed imperatoris esse existimauisse].* (Caes., *Gall.* 1, 41, 3)

« Elles [les légions] n'avaient jamais hésité, ni tremblé, ni prétendu avoir sur la conduite de la guerre un jugement, alors qu'il relève du général. »

4.2.2. Une topicalisation

Le réfléchi est manifestement topicalisé de manière insistante dans un exemple comme (28) :

(28) *Se militantem, se restituentem euersos penates [...] obrutum faenore esse.*

(Liv. 6, 14, 7)

« Pendant qu'il combattait, qu'il tentait de relever ses pénates [...], il avait été écrasé par son emprunt. »

4.2.3. Une focalisation

Outre les particules explicites de focalisation comme *quidem*, le latin dispose d'un certain nombre de moyens de focalisation :

– le renforcement du réfléchi :

(29) *Se unum et suae et patrum maiestatis uindicem fore.* (Liv. 2, 27, 11)

« À lui seul il saurait venger son honneur et celui du sénat. »

– la focalisation contrastive :

(30) *Et clara uoce ait se Samnitum ciuem esse, illum legatum fetialem a se contra ius gentium uiolatum : eo iustius bellum gesturos.* (Liv. 9, 10, 10)

« Et il déclare à haute voix qu'il est citoyen samnite, que cet ambassadeur qui était fétial avait été maltraité par lui contre le droit des peuples ; en conséquence, ils auraient une plus juste raison de faire la guerre. »

Aucun des phénomènes ici répertoriés n'est spécifique du DI et aucun ne montre un traitement particulier d'un pronom sujet, ni du réfléchi indirect en particulier.

Ainsi, la première conclusion est la confirmation que le pronom réfléchi présente une forme faible et une forme forte, que ces deux formes sont en distribution complémentaire en fonction du type d'interprétation qu'elles reçoivent. Cette bipartition est confirmée par les autres formes casuelles du réfléchi. Par exemple, les emplois de *sibi*, également fréquent dans les mêmes DI de notre corpus, conduiraient aux mêmes analyses :

(31a) *Tum quoque, si res sineret, libenter se daturum tempus iis fuisse ad receptum nimis pertinacis sententiae ; sed cum belli necessitates non expectent humana consilia, potio^{rem} sibi collegarum gratia rem publicam fore.* (Liv. 4, 57, 4)

« Alors encore, si la situation le permettait, c'est volontiers qu'il leur donnerait le temps de revenir d'une détermination si obstinée ; mais comme les exigences de la guerre n'attendent pas les décisions des hommes, il aimait mieux servir la république que de plaire à ses collègues. »

(32b) *Sibi uitam filiae sua cariorem fuisse, si liberae ac pudicae uiuere licitum fuisset [...]. Nec se superstitem filiae futurum fuisse, nisi spem ulciscendae mortis eius in auxilio commilitonum habuisset.* (Liv. 3, 50, 6-7)

« La vie de sa fille lui eût été plus chère que la sienne propre, s'il avait pu la lui laisser libre et pure [...]. Il n'aurait pu survivre à sa fille, sans l'espoir de venger sa mort avec l'aide de ses frères d'armes. »

On peut en déduire qu'il n'y a pas de spécificité du sujet.

La deuxième conclusion est négative : l'intégration énonciative n'a pas de conséquence concernant le placement du réfléchi sujet. Non seulement aucun placement, ni premier, ni second, ni interne, n'est privilégié, mais les choix qui sont opérés sont indépendants du contrôle énonciatif opéré par l'énonciateur primaire ; autrement dit, l'énonciateur n'utilise pas le placement du réfléchi indirect pour marquer son statut d'énonciateur ; tout au plus peut-on voir qu'il utilise les procédés de topicalisation et de focalisation pour mettre en relief son action, procédés attendus dans l'oralité.

554

La troisième observation concerne un phénomène spécifique du DI, à savoir la postposition du réfléchi par rapport au verbe à l'infinitif. Le phénomène est usuel, mais rien ne prouve qu'il corresponde à un phénomène interprétatif particulier. L'explication esquissée relève plutôt de la contrainte phonologique et de la stratégie de clarté dans une phrase complexe : dans un énoncé sans focalisation ni topicalisation particulière, le verbe à l'infinitif peut se retrouver en position initiale et être suivi de son sujet dans une position Wackernagel, comme dans (17a).

Les connecteurs interfèrent dans cette distribution :

- s'ils sont faibles, ils occupent avec le réfléchi une position Wackernagel, après le verbe, lorsqu'aucun autre constituant n'est disponible :

(33) *Facturum enim se fuisse dixit ut [...]* (Liv. 10, 15, 10)

« Il dit qu'il aurait fait en sorte que [...] »

- s'ils sont forts, le réfléchi non marqué apparaît en position Wackernagel après celui-ci, sans nécessité d'être postposé au verbe : voir l'exemple (19).

Pour finir, les stratégies observées dans le placement des pronoms ne diffèrent pas d'un auteur à l'autre, ce qui peut indiquer, d'une part, que la distinction entre pronom faible et pronom fort est clairement établie et, d'autre part, que la forme même du DI et la gestion de ses contraintes sont relativement stabilisées.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, J. N., 1994, « Wackernagel's law and the position of unstressed personal pronouns in classical Latin », *Transactions of the Philological Society*, n° 92, p. 103-178.
- BERTOCCHI, A., 2000, « *Ipse* as an intensifier », *Journal of Latin Linguistics*, n° 5, p. 15-30.
- BERTOCCHI, A. & CASADIO, C., 1981, « Conditions on anaphora : an analysis of reflexive in Latin », *Journal of Latin Linguistics*, n° 1, vol. 1, p. 1-6.
- BOLKESTEIN, A. M. & VAN DE GRIFT, M., 1994, « Participant Tracking in Latin Discourse », dans J. Herman (dir.), *Linguistic Studies on Latin*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, p. 283-302.
- BORTOLUSSI, B., 2014, « Le placement des pronoms compléments en latin tardif. Indices d'une mutation ou illusion d'optique », dans P. Molinelli, P. Cuzzolin & C. Fedriani (dir.), *Latin vulgaire, latin tardif X. Actes du 10^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Bergame, 5-9 septembre 2012)*, Bergame, Bergamo University Press, p. 205-225.
- , 2016, « L'ordre des constituants : verbe initial chez Ovide », dans P. Poccetti (dir.), *Latinitatis Rationes. Descriptive and Historical Accounts for the Latin Language*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 603-620.
- DANGEL, J., 1995, « Stratégies de parole dans le discours indirect de César (*De Bello Gallico*) : étude syntaxico-stylistique », dans D. Longrée (dir.), *De Vsu, Études de syntaxe latine offertes à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 95-114.
- DEVINE, A. M. & STEPHENS, L. D., 2006, *Latin Word Order*, Oxford, Oxford University Press.
- FLECK, F. & SZNAJDER, L. (dir.), 2015, *Lingua Latina*, n° 10-11, « Le discours rapporté en latin ».
- FRUYT, M., 1987, « Interprétation sémantico-référentielle du réfléchi latin », *Glotta*, n° 65, p. 204-221.
- , 2002, « Réfléchi indirect et énonciation en latin », dans L. Sawicki & D. Shalev (dir.), *Donum grammaticum. Studies in Latin and Celtic Linguistics in Honour of Hannah Rosen*, Leuven-Paris-Sterling, Peeters, Virginia, Orbis / supplementa, Monographies publiées par le Centre International de Dialectologie générale (Louvain), t. 18, p. 123-132.
- , 2007, « Le réfléchi latin : comment expliquer ses emplois », dans A. Rousseau, D. Bottineau & D. Roulland (dir.), *L'énoncé réfléchi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 249-271.
- , 2010, « Interprétation du latin *ipse* comme un "intensifieur" », dans M. Fruyt et O. Spevak (dir.), *La quantification en latin*, Paris, L'Harmattan, p. 39-74.
- PANHUIS, D., 1982, *The Communicative Perspective in the Sentence: A Study of Latin Word Order*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.

- PIERONI, S., 2007, « *Ipse*: Relationship with grammatical functions and person », dans G. Purnelle & J. Denooz (dir.), *Ordre et cohérence en latin. Communications présentées au 13^e colloque international de linguistique latine*, Bruxelles-Liège 2005, Genève, Droz, p. 153-163.
- SALVI, G., 2004, *La formazione della struttura di frasi romanza. Ordine delle parole e clitics dal latino alle lingue romanze antiche*, Tübingen, Niemeyer.
- SZNAJDER, L., 1981, « Y a-t-il “un” réfléchi en latin ? Étude sur les conditions d’emploi de *se* et *suus* », *L’information grammaticale*, n° 10, p. 17-22.
- , 1995, « Que réfléchit le réfléchi latin ? », dans *Travaux de linguistique*, Luxembourg, Publications du Centre Universitaire du Luxembourg, t. I, p. 131-157.
- TOURATIER, Chr., 1994, *Syntaxe latine*, Paris-Louvain, Peeters.

REMERCIEMENTS

De la première à la dernière heure, Claude Moussy, ancien directeur du Centre Alfred Ernout et de la collection « *Lingua Latina* », nous a fait bénéficier de son soutien et de ses encouragements. C'est à son expérience et à ses conseils avisés que nous devons en grande partie d'avoir pu mener à bien notre entreprise. Lyliane Sznajder aussi nous a souvent fait profiter de ses suggestions amicales, en particulier lorsque nous avons des difficultés à résoudre. Sophie Van Laer nous a accompagnés dans les premiers moments et Jean-Paul Brachet nous a apporté tout son soutien en sa qualité de directeur actuel du Centre Alfred Ernout. Nous leur exprimons à tous les quatre notre plus vive gratitude.

Plusieurs collègues ont accepté d'accorder leur caution scientifique à cet ouvrage : Bernard Bortolussi (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Jean-Paul Brachet (université Paris-Sorbonne), Gerd Haverling (Uppsala universitet), Vincent Martzloff (université Paris-Sorbonne), Claude Moussy (université Paris-Sorbonne), Lyliane Sznajder (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Esperanza Torrego (universidad autónoma de Madrid), Sophie Van Laer (université de Nantes). Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

La publication n'aurait pas été possible sans le soutien financier du Labex TransferS de l'École normale supérieure. Nous voudrions exprimer toute notre gratitude à Michel Espagne, directeur du Labex TransferS, et à Stéphane Verger, directeur du laboratoire AOROC (UMR 8546 CNRS-ENS), qui nous ont fait confiance et nous ont accordé la subvention, ainsi qu'à Annabelle Milleville, adjointe à la direction du Labex, qui a veillé efficacement à la mise en œuvre de cette décision.

Nous voudrions, enfin, remercier vivement de leur bienveillante collaboration Olivier Forcade, le directeur des PUPS, et Gladys Caré, éditrice, qui a supervisé la publication du présent ouvrage.

P.D., F.F., P.L. & A.M.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	7
Travaux et publications de Michèle Fruyt	11

PREMIÈRE PARTIE ORIGINES

<i>Advlatio</i>	27
James Clackson	
Le couple <i>tacēre</i> – <i>silēre</i> du latin : étude étymologique.....	35
Charles de Lamberterie	
<i>Morbvs</i> ou la déréluction.....	61
Georges-Jean Pinault	
Sur l'étymologie du lat. <i>celebs</i> « célibataire »	73
Romain Garnier	
Latin <i>uxor</i> « épouse » et ses correspondants italiques. Où en est le débat scientifique sur l'étymologie ?.....	85
Vincent Martzloff	

DEUXIÈME PARTIE FORMATION

Autour des bois sacrés.....	99
Gérard Capdeville	
Brèves réflexions sur la notion de morphème dans la grammaire ancienne	127
Guillaume Bonnet	
La série des lexies <i>birēm̄is</i> / <i>trirēm̄is</i> / <i>quadrirēm̄is</i> / <i>quinquerēm̄is nāvis</i> : une curiosité morphologique et sémantique.....	135
Marine Guérin	

Note sur la formation du substantif <i>artifex</i>	145
Jean-Paul Brachet	
Éléments de composition dans les adjectifs en <i>-ōsus</i> et <i>-o/ulentus</i>	155
Benjamín García-Hernández	
Quelques énigmes du calendrier romain : le micro-système lexical des noms de mois en <i>-ber</i>	167
Chantal Kircher-Durand	
Les noms en <i>-tio</i> chez Plaute et leur expansion à l'époque républicaine	179
Monique Crampon	
Les adjectifs intensifs en latin : forme, sens et emplois	191
Sophie Van Laer	
Morphologie et sémantique du groupe <i>exigere, exiguus, examen</i>	203
Jean-François Thomas	
Autour de la délocutivité migratoire.....	213
Hannah Rosén	
<i>Dvmtaxat</i>	223
Alessandra Bertocchi & Mirka Maraldi	
Liens de coordination, disjonction et comparaison autour de <i>quam</i>	235
Anna Orlandini & Paolo Poccetti	
Le nom des Latins en étrusque	249
Dominique Briquel	
Pour un dictionnaire onomastique latin.....	261
Heikki Solin	

TROISIÈME PARTIE ÉVOLUTIONS

Le changement morphologique selon Saussure.....	271
Marie-José Béguelin	
Réflexions sur la formation du pluriel italo-roman à partir des documents de <i>Cava dei Tirreni</i>	283
Rosanna Sornicola	

Vérité diachronique et vérité synchronique.....	301
Christian Touratier	
L'évolution sémantique du lexème <i>libertas</i>	313
Manfred Kienpointner	
Esquisse de l'histoire du verbe <i>caueo</i>	325
Claude Moussy	
Le verbe latin <i>Veto</i> : de Plaute à l' <i>Histoire Auguste</i>	335
Esperanza Torrego	
Réflexions sur un cas de synonymie approximative : la concurrence <i>is/ille</i>	349
Marie-Dominique Joffre	
L'article défini et ses emplois : diversité et types de variation.....	361
Ekkehard König	
<i>Nēdum</i> : les intermittences de la négation.....	375
Frédérique Fleck	

QUATRIÈME PARTIE
VARIATIONS

La palette du cuisinier romain.....	389
Alain Christol	
La construction <i>-tio + esse</i> dans les textes normatifs de l'époque préclassique	403
Olga Spevak	
En passant par le lat. <i>pronomén</i> : promenade au cœur d'une (r)évolution terminologique	413
Tatiana Taous	
La catachrèse (<i>abvsio, abvsive</i>) dans le <i>Commentaire</i> de Servius à L' <i>Énéide</i>	425
Sophie Roesch	
Les lacunes lexicales. Le témoignage de Pline l'Ancien.....	437
Pedro Duarte	
Sur quelques aspects de la formation verbale dans la langue poétique.....	453
Gerd V. M. Haverling	
Quelques réflexions sur l'alternance <i>plvs – magis</i> en latin archaïque.....	467
Pierluigi Cuzzolin	

Autour des complétives en <i>quod</i> en latin biblique	477
Lyliane Sznajder	
Conditions d'emploi des tournures <i>habeo</i> + participe parfait passif et <i>habeo</i> + infinitif en latin tardif.....	489
George Bogdan Tara	
Le lexique latin et ses variétés diaphasiques.....	505
Carmen Arias Abellán	
L'ellipse dans une scène de <i>servus currens</i> chez Térence : une variation diaphasique multifactorielle.....	519
Colette Bodelot	
<i>Igitur</i> en marqueur de l'emprise psychologique. Le cas sallustien à la lumière de la linguistique psychiatrique.....	529
Carole Fry	
La place du pronom réfléchi sujet dans le discours indirect et son interprétation	543
Bernard Bortolussi	
Index des notions	557
Remerciements	561
Tabula gratulatoria	567

TABULA GRATULATORIA

Guy-Jean Abel
Anders Ahlqvist
Thibault André
Carmen Arias Abellán
Marie-José Béguelin
Yasmina Benferhat
Alessandra Bertocchi
Colette Bodelot
Anne Boëffard-Ollivier
Guillaume Bonnet
Bernard Bortolussi
Jean-Paul Brachet
Dominique Briquel
Michel Brouillard
Concepción Cabrillana Leal
Gérard Capdeville
Gladys Caré
Jean-Pierre Chambon
Jacqueline Champeaux
Anne-Marie Chanet
Alain Chauvet
Aidan Cheney-Lynch
Jacques Chollet
Alain Christol
Michel Christol
James Clackson
Danièle Conso
Mireille Corbier
Monique Crampon
Pierluigi Cuzzolin

Charles de Lamberterie

Pedro Duarte

Michèle Ducos

Rembert Eufe

Fabienne Fatello

Frédérique Fleck

Olivier Forcade

Carole Fry

Huguette Fugier

Benjamín García-Hernández

Romain Garnier

Chiara Gianollo

Fiorenza Granucci

Paolo Greco

Marine Guérin

Gerd V. M. Haverling

Roland Hoffmann

Wolfgang Hübner

Larry M. Hyman

Olga Inkova

Britta Irslinger

Marie-Dominique Joffre

Marie-Ange Julia

Manfred Kienpointner

Chantal Kircher-Durand

Ekkehard König

Mauro Lasagna

Sylviane Lazard

Peggy Lecaude

Adam Ledgeway

Renaud Lestrade

Felicia Logozzo

Emilio Manzotti

Mirka Maraldi

Emanuela Marini

Antonio María Martín Rodríguez

Marie-Madeleine Martinet
Vincent Martzloff
Julien Maudoux
Corinne Mence-Caster
Michèle Monte
Aude Morel-Alizon
Claude Moussy
Vincent Nigel
Andrea Nuti
Renato Oniga
Anna Orlandini
Silvia Pieroni
Georges-Jean Pinault
Harm Pinkster
François Ploton-Nicollet
Paolo Poccetti
Michel Poirier
Tomas Riad
Sophie Roesch
Hannah Rosén
Nathalie Rousseau
Françoise Skoda
Heikki Solin
Rosanna Sornicola
Olga Spevak
Lyliane Sznajder
Martin Taillade
Tatiana Taous
George Bogdan Tara
Jean-François Thomas
Esperanza Torrego
Christian Touratier
Liana Tronci
Luis Unceta
Sophie Van Laer
Philippe Vandaële

ATILF - CNRS

Centro Internazionale sul Plurilinguismo de l'Université d'Udine

Institut de linguistique et de philologie de l'Université d'Uppsala

Institut d'études augustiniennes de l'Université Paris-Sorbonne

UFR de latin de l'Université Paris-Sorbonne

UZH, Forschungsbibliothek Jakob Jud